

**Procès-verbal du conseil d'école**  
**Ecole primaire de BRAX**  
**lundi 18 /10/ 2021 à 18h**

Ordre du jour :

- 1) Présentation des participants et introduction. (Fonctionnement du conseil d'école.)
- 2) Bilan de rentrée :
  - effectif
  - structure pédagogique
  - APC
  - RASED (réseau d'aide pour les enfants en difficultés)
- 3) Résultats des élections de parents d'élèves
- 4) Règlement intérieur de la nouvelle école primaire.  
vote du règlement
- 5) Hygiène et sécurité :
  - point sur exercice incendie du 27/09/2021
  - exercice PPMS intrusion le 19/10/2021
- 6) Vie scolaire.
  - a) évaluations nationales au CP et CE1
  - b) Suite du projet éco-école
  - c) Coopérative scolaire.
  - d) sorties et manifestations à venir
  - e) rythme scolaire.

1) Présentation des participants :

Enseignants :

Mme Cecchetti (direction)

En maternelle : Mme Mouchelet, Mme Moulin, Mme Marin, Mme Roche.

En élémentaire : Mme Floc'h Alvarez, Mme Fortuny, Mme Langlade, Mme Pont, Mme Thomas, Mr Nafi, Mr Gallic.

ATSEM : Mme Lacombe

M. UNAL, Inspecteur de l'éducation nationale : excusé.

DDEN : observateur du conseil d'école : excusé.

RASED : Mme DEIANA, psychologue scolaire : excusée

Les parents d'élèves nouvellement élus :

Mme Ribul Conte (PS) Mme Nakache (MS) M Aguila (MS/GS)  
M Bourdallé (GS) M Peytour (CP) Mme Barbe Legrais (CP/CE1) Mme  
Lozach(CE1/CE2) Mme Cunnac (CE2) Mme Bismuth(CM1) M Djemel  
(CM1/CM2) et Mme Biesold (CM2)

Mairie :

Mr ZANATTA, maire et Mr SOULIE adjoint aux affaires scolaires.

ALAE : Mme ARTEIL Mr COUELHO

Introduction :

Cette année, nous accueillons avec grand plaisir dans l'école Mme Moulin en PS, Mme Roche en MS/GS, Mme Marin en GS et Mme Rairat qui complète la 1/2 décharge de Mme Cecchetti à la direction. Nous présentons nos félicitations aux nouveaux parents d'élèves élus cette année bien particulière. Nous ouvrons ensemble un nouveau chapitre pour notre école avec l'union de la maternelle et de l'élémentaire pour ne faire qu'une seule école Primaire.

Le conseil d'école : rappels

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

- Membres de droit du conseil d'école :

\* la directrice de l'école qui le préside,

\* l'ensemble des maîtres affectés à l'école,

\* le maire et un conseiller municipal chargé des affaires scolaires,

\* des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que de classes),

\* le délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN)

L'Inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

- Membres supplémentaires :

Certaines personnes peuvent assister au conseil avec voix consultative

(pas de droit de vote). Il s'agit notamment :

- des personnes chargées des activités sportives et culturelles,
- de l'équipe médicale scolaire,
- des assistantes sociales,
- des membres du RASED
- des représentants de l'ALAE

- Fonctionnement :

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les 15 jours qui suivent l'élection des parents.

Il peut également être réuni à la demande de la directrice de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

Après le conseil, la directrice de l'école dresse le procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

- Attributions :

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école. Il participe à l'élaboration du projet d'école et donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école.

Le premier conseil d'école a pour vocation de voter le règlement intérieur.

2) Bilan de rentrée :

- Effectif de l'école : 259 élèves.

- Structure pédagogique : 11 classes

PS : Mme Moulin (22 élèves)

MS : Mme Mouchélet (24)

MS/GS : Mme Roche (11+10)

GS : Mme Marin (23)

CP : Mme Cecchetti / Mme Rairat (23)

CP/CE1 : Mme LANGLADE / Mme PONT (7+14)

CE1/CE2 : Mme Thomas (15+6)

CE2 : Mme Fortuny (27)

CM1 : M. NAFI (26)

CM1/CM2 : M. GALLIC (8+16)

CM2 : Mme FLOC'H ALVAREZ (27)

Les enseignants se réunissent les lundis de 12h30 à 13h30.

-APC:

Les activités pédagogiques complémentaires se déroulent sur la pause méridienne et concernent les matières fondamentales.

En maternelle, les jeudis et vendredis de 12h45 à 13h15.

CP les mardis de 12h15 à 12h45

CP/CE1 les jeudis de 12h15 à 12h45

Les autres classes les mardis et jeudis de 12h15 à 12h45.

Les activités d'APC sont dédiées en priorité à la maîtrise des matières fondamentales Français/Mathématiques.

-RASED :

La psychologue scolaire, Mme DEIANA peut être jointe au 05 61 06 84 15.

Le RASED se compose d'une maîtresse E pour les problèmes d'apprentissage et d'une personne chargée des cas complexes.

Cette année encore, l'équipe du RASED viendra auprès des enseignants recueillir les informations sur les enfants à besoin particulier. Les parents seront informés si une prise en charge de leur enfant est nécessaire.

### 3) Résultats des élections de parents d'élèves :

Vote par correspondance uniquement.

Une seule liste présentée par l'APEB.

Nombre d'inscrits : 365

Nombre de votants : 234

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 17

Nombre de suffrages exprimés : 217

Taux de participation : 64.11%

#### 4) Règlement intérieur :

Suite à l'union des 2 écoles, un nouveau règlement pour l'école Primaire a été rédigé par l'équipe enseignante. Il a été envoyé à l'APEB et à la mairie le 4/10/21 pour lecture afin d'éclairer le vote d'aujourd'hui.

Les parents demandent que soit rajouté au règlement un article sur les fiches incident. La formule proposée sera insérée dans le paragraphe sur la vie scolaire (article 3). ***Les parents seront alertés par la directrice et les enseignants si le comportement de leur enfant le nécessite. A l'élémentaire une fiche incident pourra être établie.***

Vote du règlement intérieur :

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

Outre le fait qu'il sera affiché, une diffusion par le blog de l'école permettra à chacun d'en prendre connaissance et de le signifier par écrit à l'école. Un bulletin à signer par les parents sera collé dans le cahier de liaison des élèves.

#### 5) Hygiène et sécurité :

- Un nouveau mobilier a été livré dans les classes des CP et CP/CE1.
- 2 éviers ont été installés dans une des classes de l'étage afin d'appliquer les mesures d'hygiène imposées par la situation COVID. Cette salle sert de salle d'art plastique et pour les interventions du RASED.
- En maternelle :
  - 2 distributeurs de savon et un distributeur de papier supplémentaires ont été installés dans les toilettes des grands.
  - Un rack à vélo sera installé pendant les vacances prochaines pour les élèves venant à vélo.

Nous remercions la municipalité pour ces efforts conséquents.

Suite à un nouvel accident mettant en cause l'utilisation des vélos et les bordures basses des fenêtres du nouveau bâtiment, le tricycle en question a été immédiatement enlevé. Les bordures déjà

rabotées l'an passé ne peuvent l'être davantage. Aussi, il a été décidé que le nombre de vélos en circulation sera diminué par 2 ainsi que le nombre d'utilisateurs. De plus, des jardinières seront placées au sol devant les fenêtres pour éviter que les enfants s'en approchent (voir la faisabilité avec Mr Mérono).

L'amélioration de la situation COVID grâce aux efforts de tous a permis que le port du masque par les enfants n'est plus obligatoire depuis le 11/10/2021.

Point sur l'exercice incendie du 27/09/21 : sans problème, évacuation en 1 min 50.

Exercice PPMS intrusion du 19/10/21: nous avons choisi de tester l'évacuation pour toutes les classes. La maternelle doit évacuer vers le cimetière. Les classes d'élémentaire sortent par le grand portail et se cachent derrière la grange. L'école demande une solution pour ouvrir le portillon du fond de la cour avec peut-être un cadenas à code... Possibilité de mettre une clé dans la classe de Mr Gallic. Monsieur le maire propose d'aller voir la situation in-situ avant de prendre une quelconque décision.

#### - **Plan Vigipirate renforcé :**

L'identification des adultes reste nécessaire. Toute personne inconnue à l'école ne sera pas autorisée à y pénétrer.

Les parents ne peuvent plus entrer dans l'école ni à l'entrée ni à la sortie des classes sauf autorisations particulières (rendez-vous par exemple).

Le stationnement devant l'école est strictement interdit, des barrières sont installées devant les portails d'entrées.

Il est regrettable que ces mesures de protection soient contestées et les barrières renversées en signe de protestation.

Par ailleurs la mairie a été contrainte de faire un marquage au sol pour visualiser la zone piétonne et la piste cyclable.

#### 6) Vie scolaire :

a) Evaluations nationales des CP et CE1 :

La composition des classes est la même que les années précédentes avec de bons éléments, des élèves plus en difficulté et un petit nombre en grande difficulté. Si cela le nécessitait, des entretiens avec les familles ont eu lieu afin de les éclairer sur la situation de leur enfant.

Un décroisement avec la grande section de maternelle a été proposé à un enfant de CP chaque matin.

b) Suite du projet éco école sur la santé.

L'invitation faite aux familles de participer au comité éco école a reçu un très bon accueil puisque 54 parents y ont répondu favorablement. (26 veulent faire partie du comité et 28 proposent leur aide si nécessaire)

La première réunion aura lieu le 8 novembre à 17h30 avec les élèves délégués de classe, les parents et nos partenaires dans ce projet.

Utilisation du WI-FI toujours pas installé.

La commande n'a pas encore été faite pour la dotation numérique. Le prestataire actuel trop cher et en contrat jusqu'en fin d'année. La mairie attend pour choisir nouveau prestataire. En janvier, après étude, la commande sera prise en compte. La livraison devrait pouvoir être faite en 2022. La commande peut être complétée pour les enseignants de maternelle notamment tant qu'elle ne dépasse pas le plafond.

Utilisation de Klassly. Pour rappel cette application est un lien entre parents et enseignants, pour des moments de vie de la classe, pour communiquer plus rapidement et facilement. Les enseignants ont la version payante et normalement les parents ont tous accès aux mêmes fonctionnalités. Le problème soulevé par un parent résultait d'un défaut de mise à jour de la version payante d'une classe.

L'agenda reste la norme pour les devoirs, Klassly est un support additionnel. Les enseignants vont reparamétrer l'application pour que les parents ne puissent pas communiquer entre eux (dans les paramètres).

c) Coopérative scolaire :

Cette année une participation à la coopérative scolaire a été demandée aux familles.

Nous remercions l'APEB pour le versement d'un chèque d'un montant de 645 €.

Mme Moulin devient cette année mandataire de l'OCCE.

L'année a commencé avec 1500 € + 1745.45€ euros (solde coop maternelle). Un don volontaire a été demandé : pour l'instant il y a 71 personnes qui ont participé.

La subvention mairie n'a pas pu être versée l'an dernier du fait d'un problème avec la mairie. Cette subvention devrait être versée en décembre pour le rattrapage. La nouvelle subvention pour 2022 sera versée séparément et ultérieurement.

La coopérative sert à financer des sorties (en partie), des transports, du matériel pédagogique (livres...), des jeux de cour, de sport, des consommables pour activités manuelles, cuisine... Elle est alimentée par un don de la mairie, des dons des parents et les bénéfices de manifestations ponctuelles. Elle finance une adhésion à l'OCCE qui sert d'assurance.

d) Sorties et manifestations :

PS et MS :

1<sup>er</sup> février : muséum (atelier Moi tout seul et visite libre)

21 avril : ferme des balances

MS et GS :

10 juin : Azinerie à Sarrant

Pour toute la maternelle

Spectacle au moment de Noël en cours. Musique et instruments.

La semaine de la maternelle en cours. Travaux en arts visuels et technologie. Les parents seront sollicités pour assister ou aider à ces activités (en avril).

Sortie en mai possible (quai des savoirs)

Projet danse contemporaine avec intervenant extérieur.

### CP et CP/CE1 :

-Al Campestre (pain et jus de pommes) le 15 avril 2022.

-Sortie : « Connaitre son village »

Découverte des éléments anciens du village avec la collaboration de Mme Fontaine suite à l'exposition sur les vieux métiers de BRAX. Cartographie des bâtiments anciens.

-Projet : Sortie au musée école publique de St Clar.

-Découverte des points d'eau sur BRAX avec Marcelle animatrice ALAE de l'an passé.

-Sortie forêt : étude de la haie.

### CE1 / CE2

14 décembre : muséum

### CM1 et CM2

18 octobre : rallye piéton Toulouse

Projet de partir 4 jours en mai à Port Leucate

Spectacle Odyssud, quai des savoirs, EDF Bazacle, sorties en vélo en juin avec sortie piscine

### Pour tous les élémentaires :

Le vendredi 10/09/21, les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 ont fait une sortie vendanges.

Toutes les classes de l'école viennent de participer à la semaine du goût.

Rêve de ciel (animateur sciences) à voir

Spectacle de Noël : du CP au CM2 plutôt que cinéma ? A voir

Eviter le vendredi pour l'utilisation de la salle polyvalente.

### Pour toute l'école en fin d'année:

Sortie Bouconne : Pique-Nique et randonnée (retour en bus pour les maternelles).

Suivant les conditions sanitaires :

**Semaine du livre** : du 22 au 26 novembre dans la grande salle de réunion. Exposition de livres neufs à prix intéressants.

**Marché de Noël** :

le 10 décembre dans la cour de l'école ou sous la halle.

**Fête de l'école** :

Le dernier vendredi de juin, le 24, comme chaque année dans les cours de l'école.

**Carnaval** : dernier vendredi de mars, le 25, hors temps scolaire.

e) Rythme scolaire :

Nous avons jusqu'à la date du 12 janvier 2022 pour un changement. Ci-dessous un extrait du C.E de l'an passé :

*« Les parents et la mairie n'y sont, à priori, pas favorables sans projet commun clairement défini. Les parents souhaitent néanmoins une étude approfondie (horaires, découpage de l'année, coût...) avec avantages et inconvénients pour une date ultérieure. La date du 11 janvier semble trop proche pour l'ALAE notamment qui sera en plein renouvellement de contrat.*

*La discussion sur ce sujet avec les différents partenaires de la communauté éducative n'est toujours pas engagée. Elle permettrait pourtant aux parents de saisir ou de construire ensemble une offre alternative à la situation actuelle.*

*Nous attendons un calendrier précis sur la réflexion à mener urgemment selon les enseignants.*

*Les parents proposent de faire un groupe de travail afin d'avoir plusieurs projets pour la rentrée 2022. L'école fera des propositions d'organisation qu'elle soumettra aux parents et à la mairie.*

*La discussion sera donc reportée à une date ultérieure. »*

L'équipe enseignante souhaiterait qu'une date de réunion soit fixée avec tous les partenaires concernés par un changement dans l'organisation du temps scolaire.

La date du 29/11/21 à 18h est arrêtée, elle se situe juste après la réunion APEB du 22/11.

L'APEB confirme pouvoir être présente à cette réunion, ainsi que Mme Arteil, Monsieur Escobedo sera sollicité pour représenter les associations, Monsieur Soulié, le directeur du centre de loisirs de Bouconne pourront également être présents. Rien ne pourra être fait avant 2024 du fait du contrat passé avec LECGS.

Les parents demandent une rampe d'accès handicapés/poussettes pour l'entrée maternelle. La mairie répond qu'il n'y a pas la place pour réaliser une rampe conforme aux normes à cet endroit.

Les parents demandent que les réunions de rentrée soient décalées car certaines familles n'ont pas pu assister aux réunions de tous leurs enfants. Dans les faits très peu de familles sont concernées et les enseignants essaient de faire au mieux pour que la majorité soit satisfaite.

Pour rappel suite au passage de la commission de sécurité, il a été décidé que les vêtements laissés dans l'école seront donnés à des œuvres caritatives s'ils ne sont pas récupérés avant chaque période de vacances. Une solution sera proposée aux familles pour retrouver les vêtements manquants.

Il a été rappelé que le plus efficace serait de mettre le nom des enfants sur leurs vêtements.

La séance est levée à 20h50.

La directrice, Mme CECCHETTI

Pour la mairie,

Pour l'APEB,